

Leudelange, le 3 avril 2026
N.réf. 26/0287/JG

AVIS DE PUBLICATION

La Provençale s.à r.l.

Autorisation EAU-AUT-26-0381

Conformément à l'article 24 § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la demande de l'autorisation EAU-AUT-26-0381 concernant la déviation et amélioration des conditions écologiques du cours d'eau « Drosbech » dans le cadre de l'extension de *La Provençale* à Leudelange est ouverte à l'inspection du public du 3 avril 2026 au 17 avril 2026 inclus au bureau de la population en la mairie de la Commune de Leudelange.



Le Collège des bourgmestre et échevins,
Lou LINSTER
Vanessa BALDASSARRI-DEMOLING
Jean-Pierre ROEMEN